

Séance du 26 mars 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Mobilité internationale étudiante – bourses Blériot –

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. LAURO, Vice-président chargé des Relations Internationales, présente le dossier des bourses Blériot attribuées par la région pour des mobilités internationales dans le cadre de stages. Le conseil régional ayant retourné 28 dossiers non traités en raison des nouvelles modalités de versement des bourses, il est proposé aux conseillers de se prononcer sur leur prise en charge à titre exceptionnel par l'université pour un montant de 4 979,20 €.

Le Conseil d'Administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE, APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LA PRISE EN CHARGE EXCEPTIONNELLE PAR L'UNIVERSITE DES BOURSES BLERIOT NON REMUNEREES PAR LE CONSEIL REGIONAL, SOIT 4 979,20 €.

Fait à Valenciennes, le 14 avril 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,



Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 5/5/2009